

## RÉPUBLIQUE FRANCAISE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2022 à 20h30

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20220706-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2022 Affichage : 06/07/2022

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement supérieur, Culture

#### Culture

16. La Halle: tarifs 2023 (location et billetterie)

 $\label{thm:marie-Claire} \mbox{Marie-Claire LEMARCHAND donne lecture du rapport suivant}:$ 

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

- Tarifs 2023 location salle
- I) Tarifs 2023 location salle

	2022	Propositions pour <b>2023</b> (base <b>+ 2,8 %</b> Indice des prix à la consommation, arrondi à l'euro supérieur)	
Entreprises privées	447 €	460 €	
Etablissements scolaires Vire Normandie	gratuité 1 journée/an et 104 € au- delà	gratuité 1 journée/an et 107 € au-delà	
Etablissements scolaires hors Vire Normandie	208 €	214 €	
Associations Vire Normandie	104 €	107 €	
Associations extérieures à Vire Normandie	208€	214 €	
Collectivités locales, établissements publics et services de l'Etat	216 €	223 €	

Délibération n°2022/07/04/16 du 4 juillet 2022 à 20h30





• II) <u>Tarifs 2023 : billetterie spectacles</u>

## Augmentation des recettes par l'application du tarif à 26 € sur 3 spectacles minimum sur la saison :

En 2022, l'ajout d'un nouveau tarif dit « Hors catégorie » à 26 € (pour les spectacles exceptionnels aux cachets plus onéreux) a permis de générer une augmentation conséquente des reception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20220706-16-DE Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2022 Affichage : 06/07/2022

Pièce de théâtre tête d'affiche	Tarıf	Nombre d'entrées	Recette totale	Recettemaire de Vire Nor moye de peut faire l'objet moye de la le l'entre devant et l'in- faute de la l'entre de la de deu faute de l'entre de	ounal Administra	tif de CAEN
2018	Grille A	179	2402 €	13,42 €		
2019	Grille A	178	2506 €	14,08 €		
2022	26 €	256 (2 représentations)	5668 €	22,14 €		

Grâce au tarif de 26€, dans le cas d'une salle à jauge pleine dont 155 places payantes :

Recettes = 4030 €, soit environ 1500 € de recettes supplémentaires /spectacle par rapport au choix de la grille A, ce qui représente une augmentation de 60 %.

Le choix d'appliquer le tarif « Hors catégorie » de 26 € plutôt que la grille A, à au moins trois spectacles de la saison 2022/2023 pour lesquels les coûts artistiques sont les plus élevés permettra donc, outre le fait de générer environ 4500 € de recettes supplémentaires annuelles.

Cela permettra également de ne pas augmenter les autres grilles de tarif, et de conserver une pratique tarifaire attractive pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires de minima sociaux, et sur d'autres spectacles, qui ont plus de mal à se remplir.

#### Proposition tarifs 2023:

-Hors catégorie : 26 €

-Grille A : normal 16€, réduit 11 €, spécial 9 €, 5 € enfants de moins de 13 ans -Grille B : normal 13€, réduit 10 €, spécial 7 €, 5 € enfants de moins de 13 ans -Grille C : normal 11€, réduit 9 €, spécial 6 €, 5 € enfants de moins de 13 ans

#### Rappel: Le tarif réduit s'applique:

- aux scolaires et aux étudiants de moins de 26 ans, sur présentation de justificatif, sur les spectacles et concerts des grilles A, B et C
- aux groupes à partir de 6 personnes, sur les spectacles et concerts des grilles B et C, en prévente uniquement.

### Rappel : Le tarif spécial s'applique :

- aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux sur les spectacles et concerts des grilles A, B et C



## Rappel: Critères d'application des tarifs:

Hors catégorie : spectacles exceptionnels aux cachets plus onéreux Grille A : groupes ou artistes de notoriété nationale ou régionale

Grille B : groupes ou artistes de notoriété nationale ou régionale moins connus

Grille C : groupes ou artistes « découverte ».

-Tarif unique : 7,50 €, coup de pouce pour les adultes sur certains spectacles. L appliqué pour un spectacle, le tarif de 5 € pour les enfants de moins de 13 ans reste la regle, comme pour un spectacle, le tarif de 5 € pour les enfants de moins de 13 ans reste la regle, comme pour le préfet : 06/07/2022 tous les autres spectacles de la saison.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20220706-16-DE Affichage: 06/07/2022

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

-Concert pédagogique : 3,50 €

« Atouts Normandie concerts spectacles » acceptés, reconduction en 2023. Pass Culture accepté.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal du 21 juin 2022, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

de donner un avis favorable à la mise en place de ces tarifs pour l'année 2023.

VOTE : Unant	Dont pouvoirs	
Votants	39	5
Vote Pour	39	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE.

Marc ANDREU SABATER



## REPUBLIQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 34

Quorum (16): Atteint

Nombre de membres excusés : 8

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 5

·

Nombre de membres absents: 5

Le 04 juillet 2022 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire No

Les convocations individuelles et l'ordre du Accusé certifié exécutoire du Deur ont été transmis par mail Réception par le préfet : 06/07/2022 et par courrier aux conseillers municipaux | 2 mc/hajuin/07/2022 | 2 mc/hajuin/07/2022 |

Le maire de Vire Normandie informe que le présent La convocation et l'ordre du jour ont été affice nes siège de la Mairie de Vire Normandie le 28 junt le fribunal Administratif de CAEN siège de la Mairie de Vire Normandie le 28 junt le fribunal Administratif de sa montre du publication.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	X			
DESMOTTES Nicole	X			
MARY Gérard	X			
ROSSI Annie	X			
GOETHALS Corentin	X			
MADELAINE Catherine	X			
MALOISEL Gilles	X			
BALLÉ Marie-Noëlle	X			
GALLIER Pierre-Henri	X			
LEMARCHAND Marie-Claire	X			
PICOT Régis	X			
OLLIVIER Valérie	X			
VELANY Guy		X		
CORDIER Marie-Ange		X		GOETHALS Corentin
BAZIN Lucien		X		Régis PICOT
MOREL Marie-Odile		X		
DROULLON Joël			X	
ROBBES Martine	X			
CHÉNEL Fernand	X			
LE DRÉAU Nathalie	X			



DUMONT Eric		X		Catherine MADELAINE
COIGNARD Cindy	X			
MALLÉON Philippe	X			
LETELLIER Nadine	X			
LELARGE Michel	X			Accusé de réception - Ministère de l'Intérie 014-200060176-20220706-16-DE
MAINCENT Lyliane	X			Accusé certifié exécutoire
RENAULT Dimitri	X			Affichage : 06/07/2022
FOUBERT Françoise	X			Le maire de Vire Normandie informe que le prése acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa
GOSSMANN Patrick	X			notification ou publication.
GOULHOT Meiggie			X	
LEFEBVRE Yoann	X			
VIGIER Maud			X	
COURTEILLE Jacques		X		Marc ANDREU SABATER
MASSÉ Aurélie			X	
BINET Samuel	X			
BEDEL Sandra			X	
MARTIN Pascal	X			
PIGAULT Jane	X			
COUASNON Serge	X			
DUVAUX Maryse	X			
DUBOURGUAIS Roselyne	X			
FAUDET Olivier		X		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	X			
TOULUCH Jean-Claude	X			
LABROUSSE Sabrina		X		
LEVERRIER Rosine	X			
GELEZ Sylvie	X			